

LUTTE CONTRE LE HARCÈLEMENT

Actions éducatives
de **sensibilisation**
et de **prévention**

2023 | 2024



SOMMAIRE

ÉDITO	4
MODE D'EMPLOI	6
INDEX :	
PAR ASSOCIATION	11



La priorité du ministère de l'Éducation nationale et de la jeunesse demeure de prévenir le harcèlement, d'accompagner et de protéger les élèves et leurs familles.

Cette politique s'appuie sur le déploiement du programme PHARe depuis plusieurs années. En cette rentrée, l'objectif reste 100% des écoles et collèges insérés dans ce dispositif et son extension aux lycées.

Dans ce cadre, chaque établissement et école disposent d'une équipe ressources de personnels formés à la gestion de ces situations. Nous en voyons d'ores et déjà les effets bénéfiques.

En lien étroit avec le Conseil Départemental de la Haute-Garonne, nous proposons aux collèges qui le souhaitent de compléter cette dynamique par des temps de formations supplémentaires ou par la mise à disposition de ressources et d'actions spécifiques conçues conjointement.

C'est une nouvelle fois une collaboration de grande qualité entre le Conseil Départemental et les services de l'Éducation nationale qui se concrétise dans ces propositions éducatives. Faire de l'École un lieu d'épanouissement et de sérénité est l'affaire de tous. Nous y contribuons collectivement.

Arnaud Leclerc
Directeur Académique des Services
de l'Éducation Nationale en Haute-Garonne



« Les années collège » représentent une étape décisive dans le chemin de vie des jeunes tant sur le plan pédagogique que dans la construction de leur personnalité. Alors qu'en 2022, 20 % des 10/ 15 ans déclarent avoir déjà été victimes de harcèlement à l'école, le Conseil départemental de la Haute-Garonne met en place, pour la rentrée scolaire 2023/2024, un plan dédié afin de lutter contre ce fléau. L'objectif est double : développer les actions de prévention, en complémentarité des dispositifs de l'éducation nationale, mais surtout offrir aux jeunes et à leur famille un accompagnement spécifique, tant sur le plan psychologique que juridique.

Bien vivre au collège permet de bien apprendre. Notre responsabilité et notre rôle sont donc de préserver un climat de confiance et de bienveillance pour que les 68 000 collégiens et collégiennes se rendent en cours dans les meilleures dispositions.

Ce catalogue de 35 actions de prévention élaborées par le Département en coopération avec ses partenaires est un premier outil mis à disposition des équipes éducatives. Des jeunes en services civiques, spécialement formés, seront aussi déployés dans les établissements pour apaiser le climat en tant que de besoin.

À compter de novembre, un guide pratique d'orientation sera diffusé dans tous les collèges pour accompagner les victimes, les familles, mais aussi les auteurs de harcèlement.

À travers ce plan, le Département de la Haute-Garonne s'engage pour que les jeunes Haut-Garonnais.e.s suivent leur scolarité, épanouis, en dehors de ces manifestations de violences verbales, physiques ou psychologiques.

Ce contexte serein et apaisé conditionne la réussite de leur vie scolaire et de leur vie personnelle pour devenir des citoyens autonomes et responsables.

Sébastien Vincini
Président du Conseil départemental
de la Haute-Garonne

Le plan départemental de prévention et de lutte contre le harcèlement : un dispositif original, initié par le Département au bénéfice des élèves et des familles

Le harcèlement scolaire constitue aujourd'hui un phénomène délétère pour de nombreux élèves et préoccupe chaque jour un peu plus la communauté éducative en raison de ses effets sur les résultats scolaires et le climat dans les établissements.

Dans le cadre de ses efforts quotidiens pour garantir l'accueil et la réussite des collégiens, le Conseil départemental a initié dès l'automne 2022 une large réflexion pour déployer un plan de lutte contre le harcèlement scolaire en Haute-Garonne. Durant plusieurs mois, des travaux ont été conduits avec les institutions partenaires (Education nationale, Protection judiciaire de la jeunesse, Santé, éducation populaire) pour bâtir des solutions concrètes et concertées afin de répondre au plus près des besoins des élèves, des familles et des établissements scolaires.

À l'issue de ce travail collaboratif, l'Assemblée départementale a adopté (le 27 juin 2023) le déploiement du « Plan départemental de prévention et de lutte contre le harcèlement scolaire » applicable dès la rentrée scolaire 2023.

Harcèlement scolaire, de quoi parle t'on ?

D'après un rapport de l'UNESCO de 2019, le harcèlement scolaire est un phénomène qui concernerait un élève sur dix, tous niveaux confondus. L'âge, l'origine sociale ou géographique ne sont pas des facteurs déterminants ; en revanche, le phénomène est amplifié aujourd'hui par le cyber harcèlement qui touche un jeune sur trois (sondage Unicef 2019 mené dans 30 pays, dont la France). Internet a un effet démultiplicateur : un message, une publication ou une photo peuvent être partagés des dizaines de fois sans que l'on puisse contrôler ce phénomène.

Le problème du harcèlement scolaire n'est pas apparu récemment mais son émergence dans le débat public met en lumière l'ampleur et la gravité du phénomène. Il est défini comme une violence répétée qui peut être verbale, physique ou psycholo-

gique. Cette violence au sein de l'école ne se réduit pas à un élève tourmenteur face à un élève harcelé ; la recherche a démontré le rôle majeur des « spectateurs ». Les études et les programmes dont s'inspire le plan pHARe (Programme de lutte contre le harcèlement à l'école) porté par l'Education nationale, identifient les « spectateurs » comme un levier déterminant : « à cause d'eux, le harcèlement peut empirer ; grâce à eux, il peut s'arrêter net ».

La résolution des problèmes de harcèlement passe donc en grande partie par la condamnation sociale de ces comportements, ce qui justifie notamment un nécessaire travail de sensibilisation et d'accompagnement des jeunes, mais aussi des adultes.

Sensibiliser, prévenir, libérer, former, réparer : un plan global ambitieux pour répondre aux préoccupations légitimes des élèves, et des parents.

Le plan départemental de lutte contre le harcèlement adopté par le Conseil départemental s'articule autour de **3 axes principaux**, auxquels s'ajoutent plusieurs **actions transversales** :

1. Sensibiliser et informer les jeunes et les adultes.
2. Agir en prévention dans les établissements scolaires.
3. Accompagner les élèves et les familles dans une perspective réparatrice.

Sensibiliser :

Dès la rentrée, une offre d'actions éducatives est proposée aux collèves. Des associations et organismes divers ont été sélectionnés par le Conseil départemental avec le concours de l'Education nationale et interviendront au cours de l'année scolaire 2023-2024. Cette offre, gratuite et librement accessible, permettra aux établissements de mobiliser de nouveaux partenaires spécialisés dans les questions de harcèlement et d'utiliser des vecteurs pédagogiques originaux (expositions, débats, théâtre...) pouvant s'inscrire en complémentarité des enseignements et des activités quotidiennes.

Prévenir :

Le Département a tenu également à mettre l'accent sur la prévention du harcèlement scolaire en renforçant la présence d'interlocuteurs au sein des établissements de façon à faciliter le dialogue et le recueil de la parole des élèves. Il s'agit de mobiliser, dès la rentrée scolaire 2023 et dans une vingtaine de collèges potentiels, 18 volontaires en service civique. Ils interviendront en trinômes durant les pauses méridiennes, sur la base de 4 jours par semaine. Ces « Jeunes engagés contre le harcèlement » auront pour objectif d'intervenir auprès des collectifs d'élèves au sein des établissements, en lien étroit avec les professionnels, pour contribuer à la détection précoce des situations de harcèlement, favoriser la communication, et faciliter le retour à la normale.

Accompagner les élèves et les familles :

Le Conseil départemental contribue également à informer largement les élèves et les familles et à faciliter l'accessibilité aux soins et à toutes les actions réparatrices susceptibles d'être mobilisées dans les situations de harcèlement scolaire.

La Maison Départementale des Adolescents (MDA) veillera par ailleurs à consolider et développer ces interventions et ses partenariats pour proposer des réponses appropriées aux phénomènes de harcèlement et de cyber harcèlement. Il s'agit, notamment, de mettre à disposition des adolescents, des parents et des professionnels un lieu ressource en capacité de proposer un accueil, une évaluation, un accompagnement de courte durée ou des orientations appropriées aux adolescents victimes ou auteurs de harcèlement.

Des actions seront menées par ailleurs dans le but d'améliorer et renforcer la prise en charge de l'offre de soin auprès des élèves victimes, en partenariat avec les acteurs de la santé.

Former :

Un plan de formation co-construit par le Conseil départemental et l'Education nationale sera progressivement proposé aux Personnels Territoriaux des Collèges (accueil du public, service de restauration...), aux intervenants extérieurs ainsi qu'aux volontaires en service civique pour qu'ils soient en mesure de repérer et de signaler des situations de harcèlement dans le cadre de leurs missions.

Améliorer le cadre de vie et les échanges pour retrouver de la sérénité :

Le Conseil départemental renforcera les dispositifs déjà en place pour favoriser la convivialité et la co-veillance au sein des établissements. Il s'agit par exemple de d'améliorer les échanges et le bien être des élèves en reconfigurant les espaces communs dans les collèges, en encourageant le déploiement des Ateliers du midi pour assurer des animations collectives et enrichissantes durant la pause méridienne, ou en poursuivant les interventions pédagogiques de l'Observatoire Départemental de Protection de l'Enfance, plébiscitées par les établissements.

Ces différentes interventions initiées par le Conseil départemental, en collaboration avec l'Inspection académique, s'inscrivent en complémentarité des actions et des dispositifs portés par les services de l'éducation nationale.

MODE D'EMPLOI

Actions éducatives de sensibilisation et de prévention DU HARCÈLEMENT SCOLAIRE

Ces actions s'inscrivent dans le cadre du Plan départemental de prévention et de lutte contre le harcèlement scolaire (**PLCHS**), déployé progressivement dans les établissements dès la rentrée scolaire 2023, en concertation avec la Direction des Services Départementaux de l'Éducation nationale.

Ce plan s'inscrit en complément du programme de prévention du harcèlement à destination des écoles porté par l'Éducation nationale (pHARe) ; il vise notamment à prévenir le harcèlement scolaire et à **sensibiliser les collégiens au sein des établissements**. Il contribue plus généralement à l'amélioration du climat scolaire.

UN DISPOSITIF SIMPLE, GRATUIT ET LIBREMENT ACCESSIBLE POUR LES ÉTABLISSEMENTS

Composition de l'offre :

Le présent catalogue affiche **35 actions** proposées par le Conseil départemental au titre de l'année scolaire 2023-2024. Cette offre **gratuite** et **librement accessible** pour les établissements s'adresse à un public **potentiel de près de 800 classes** dans **tout le département**. Les actions proposées s'appuient sur des **interventions originales, adaptées à l'âge des élèves**.

Ce dispositif s'inscrit en complément des enseignements classiques et des actions déjà existantes initiées par le Conseil départemental en faveur de l'amélioration du climat scolaire (Ateliers du Midi, Parcours laïque et citoyen...)

Un fonctionnement simple et rapide :

L'offre du PLCHS présentée dans ce catalogue est consultable sur le portail ENT ecollege31 du Conseil départemental.

Les établissements désireux de mobiliser une intervention sont invités, par l'intermédiaire du chef d'établissement, à saisir leur demande sur une plateforme de réservation numérique simple et rapide accessible via eCollege31 :

ecollege.haute-garonne.fr/lutte-contre-le-harcelement-scolaire/

COMMENT RÉSERVER UNE INTERVENTION DANS VOTRE ÉTABLISSEMENT ?

Sur le principe des réservations du PLC :

- Pour les collèges publics : se connecter sur l'ENT avec le compte « chef d'établissement » (et non « administrateur ENT »)
- Pour les collèges privés : formuler une demande d'identifiant par mail à LutteContreHarcelement@cd31.fr

La demande est rapidement prise en compte et traitée comme suit



Informations utiles :

- Pour faciliter la coordination et le suivi des actions auprès de la Direction de l'éducation, le Chef d'établissement peut désigner un référent PLCHS par simple mail à LutteContreHarcelement@cd31.fr
- Avant de saisir votre première demande de réservation sur la plateforme de réservation, il est vivement conseillé de créer un compte unique pour l'établissement.

DEUX PÉRIODES DE RÉSERVATIONS POUR GARANTIR L'ACCES AU PLUS GRAND NOMBRE

Afin de permettre à tous les établissements de bénéficier équitablement d'actions dans le cadre du PLCHS et d'assurer une répartition optimale des interventions, les pré-réservations se font en 2 temps :

- **Première phase (du 4 au 30 septembre 2023) :** les pré-réservations sont **limitées à une action par classe pour chaque établissement**. La même action peut toutefois être sollicitée par d'autres classes au sein du même établissement. Au cours de cette période, le volume des actions ne peut excéder le nombre de classes du collège. Les demandes sont instruites par la Direction de l'éducation et les décisions transmises au chef d'établissement ou au référent PLCHS au plus tard mi-octobre.
- **Seconde phase (à partir du 16 octobre 2023) :** les pré-réservations sont ouvertes sur la base des actions encore disponibles, sans limitation. Une liste des actions encore disponibles sera actualisée en temps réel sur le portail eCollege31.

À noter : en réservant une action, l'établissement s'engage à assurer les conditions particulières demandées par l'association (voir rubriques « Besoins » ou « Déroulé » de chaque action) et l'enseignant à répondre aux demandes de l'association (ex. : réunion de concertation préalable, travail de la classe en amont, présence de l'enseignant référent lors de l'intervention...)

PROGRAMMATION DES DATES D'INTERVENTION

Dès confirmation de votre réservation, l'établissement et l'association porteuse de l'action choisie sont invités à définir conjointement les dates d'intervention et la communiquer via la plateforme de réservation ou par mail à l'adresse : LutteContreHarcelement@cd31.fr

ANNULATION D'UNE RÉSERVATION

L'établissement qui souhaite annuler une réservation doit informer dans les plus brefs délais la Direction de l'éducation et l'association concernée afin que l'intervention puisse être redéployée rapidement sur d'autres établissements.

ATTENTION : les annulations trop tardives peuvent pénaliser les associations et limiter sensiblement leur capacité d'intervention.

ÉVALUATION DE L'ACTION

Dans les 15 jours suivant l'intervention d'une association, l'établissement doit renseigner une brève fiche d'évaluation et la communiquer au Conseil départemental. Ce document atteste la réalisation de l'action et conditionne le paiement des intervenants ; il est accessible à l'équipe éducative sur eCollege31

ecollege.haute-garonne.fr/lutte-contre-le-harcèlement-scolaire/

RELATION AVEC LES INTERVENANTS

Une convention-cadre entre le Conseil départemental et chaque partenaire du PLCHS permet de couvrir tous les risques (financiers, juridiques, assurances...) et de rappeler le principe de gratuité de ces actions pour les collèges, ainsi que pour les élèves (les frais de transport des élèves restent à la charge de l'établissement).

Les collèges n'ont donc pas à conventionner avec les intervenants du PLCHS. Dans les collèges, les intervenants du PLCHS sont assimilés à des hôtes de passage, ils doivent à ce titre signaler leur arrivée à l'accueil de l'établissement et s'acquitter du paiement de leur repas s'ils souhaitent se restaurer au collège.

EN CAS DE DIFFICULTÉS...

En cas de difficultés rencontrées lors de la mise en œuvre des interventions dans l'établissement, la Direction de l'éducation doit être tenue informée immédiatement de façon à pouvoir prendre les dispositions nécessaires.

La Direction de l'éducation se tient également à votre disposition pour tout renseignement concernant le fonctionnement général du Plan de Prévention et de Lutte Contre le Harcèlement Scolaire.

Contact : LutteContreHarcèlement@cd31.fr



Au sein de « l'espace humain » qu'incarne le collège, chaque enfant a le droit d'apprendre dans un environnement sécurisé et bienveillant. Agir contre le harcèlement n'est donc pas seulement une responsabilité, c'est une obligation pour apporter des solutions aux situations dramatiques qui trop souvent brisent des vies.

Notre plan départemental de lutte contre le harcèlement, repose sur trois piliers fondamentaux : la sensibilisation, la prévention et le soutien aux élèves ainsi qu'à leurs familles.

La sensibilisation revêt une importance cruciale pour éveiller les consciences. En éduquant sur les effets dévastateurs du harcèlement, nous aspirons à bâtir une société où chacun se sent responsable de la sécurité des autres.

La prévention occupe une place centrale. Des interventions conduites par des partenaires associatifs seront proposées aux établissements, apportant une présence humaine supplémentaire pendant les temps scolaires et périscolaires.

Enfin, le soutien se matérialisera par des dispositifs d'accompagnement, y compris sur le volet juridique, proposés par notre Maison des adolescents pour les victimes de harcèlement, les auteurs et leurs familles. Un partenariat avec le CHU de Toulouse sera engagé pour la prise en charge médicale et psychologique des jeunes victimes.

La lutte contre le harcèlement concerne chacun d'entre nous. Ensemble, à tous les niveaux, en préservant la coopération qui fait notre force, nous bâtirons des collèges où règnent la bienveillance et le respect. Notre Plan, c'est l'engagement à ce que chaque élève puisse s'épanouir librement en vue d'un avenir meilleur.

Vincent Gibert
Vice-président
Éducation, Vie associative,
Valeurs de la République

LES ACTIONS ÉDUCATIVES

**NOMBRE DE CLASSE(S)
PAR ACTION :**

Toutes les classes de 5^e
du collège

QUAND :

Temps scolaire

DURÉE :

Séance de 2h

BESOINS :

Salles de classe.

LIEUX :

Collèges Clémence Isaure,
Marcelin Berthelot, Claude
Nougaro, Hubertine Auclert,
Georges Sand, Jean Moulin,
Marengo, Ponts-Jumeaux
(Toulouse), Jacques Mauré
(Castelginest), Georges
Chaumeton (L'Union), Voltaire
(Colomiers) et
Montesquieu (Cugnaux)

CLUEDO du Harcèlement

Ce projet propose aux élèves de participer à un jeu d'enquête, grandeur nature : le « CLUEDO du harcèlement » Il s'agira pour les collégiens de se déplacer dans plusieurs salles au sein de l'établissement, dans lesquelles des saynètes leur seront présentées. Ils devront poser des questions afin de déterminer à quel moment a eu lieu le harcèlement, par qui, et de quelle manière.

DÉROULÉ :

Ce projet aura lieu pendant une demi-journée au sein de chaque collège partenaire du projet « Construire son Parcours Laïque et Citoyen - Volontaires en résidence ».

Une séance de 2 heures :

- 1) Explication des règles du jeu et des éléments de connaissance
- 2) Temps de jeu
- 3) Recherche de solutions

L'équipe d'animation viendra 1 heure avant le début de la séance afin d'organiser les salles.

Toutes les 30 - 45 mn, une nouvelle classe commencera à jouer.

**PROPOSÉ PAR :****AFEV**

L'objectif de l'Afev est d'amener la jeunesse à devenir « le premier acteur de la lutte contre les inégalités » en menant des actions en direction des quartiers en difficultés. Elle est mobilisée sur 3 programmes du Conseil départemental de la Haute-Garonne : le PLC, le projet Mixité dans les collèges et sur le PLCHS.

COORDONNÉES :

11, cheminement le Tintoret - 31 100 TOULOUSE
06 13 84 66 49 - Mail : emma.blaise@afev.org

**NOMBRE DE CLASSE(S)
PAR ACTION :**

Toutes les classes de 3^e
du collège

QUAND :

Temps scolaire

DURÉE :

Séance de 2h

BESOINS :

Salles de classe.

LIEUX :

Collèges Clémence Isaure,
Marcelin Berthelot, Claude
Nougaro, Hubertine Auclert,
Georges Sand, Jean Moulin,
Marengo, Ponts-Jumeaux
(Toulouse), Jacques Mauré
(Castelginest), Georges
Chaumeton (L'Union), Voltaire
(Colomiers) et
Montesquieu (Cugnaux)

Escape game du Harcèlement

Ce projet propose aux élèves de participer à un jeu grandeur nature : « L'Escape game du harcèlement », afin de pouvoir aborder le cyberharcèlement et les conséquences des différentes formes de cyberharcèlement.

Il s'agira pour les collégiens de se déplacer dans plusieurs salles au sein de l'établissement, dans lesquelles des saynètes leur seront présentées. Ils seront confrontés à plusieurs situations de harcèlement (physique, moral, cyberharcèlement...) face auxquelles ils devront trouver des clés pour agir, et ainsi aider la victime à sortir de sa situation.

DÉROULÉ :

Ce projet aura lieu pendant une demi-journée au sein de chaque collège partenaire du projet « Construire son Parcours Laïque et Citoyen - Volontaires en résidence ».

Une séance de 2 heures :

- 1) Explication des règles du jeu et des éléments de connaissance
- 2) Temps de jeu
- 3) Recherche de solutions

L'équipe d'animation viendra une heure avant le début de la séance afin d'organiser les salles.

Toutes les 40 mn, une nouvelle classe commencera l'escape-game.

PROPOSÉ PAR :**AFEV**

L'objectif de l'Afev est d'amener la jeunesse à devenir « le premier acteur de la lutte contre les inégalités » en menant des actions en direction des quartiers en difficultés. Elle est mobilisée sur 3 programmes du Conseil départemental de la Haute-Garonne : le PLC, le projet Mixité dans les collèges et sur le PLCCHS.

COORDONNÉES :

11, cheminement le Tintoret - 31 100 TOULOUSE
06 13 84 66 49 - Mail : emma.blaise@afev.org

**NOMBRE DE CLASSE(S)
PAR ACTION :**

1

QUAND :

Temps scolaire

DURÉE :

Séance de 2h

BESOINS :

Deux salles pouvant accueillir chacune la moitié des élèves ; l'une doit permettre le regroupement du groupe entier en début de séance.

LIEUX :

DÉPARTEMENT

Harceloup : pour débattre du harcèlement

Notre projet entre dans le cadre de la prévention des violences scolaires. À partir du jeu « Harceloup », conçu sur les bases du célèbre « Loups-garous », les élèves vont se mettre dans la peau d'une personne acteur d'un harcèlement (victime, auteur ou témoin).

Après avoir joué, ils devront analyser et débattre d'une situation, en prenant en compte tous les points de vue. L'objectif est d'éveiller les consciences et d'outiller les élèves pour lutter contre le harcèlement, en les rendant acteurs de la démocratie scolaire.

DÉROULÉ :

Le projet s'adresse aux élèves délégués dans le cadre de leur formation continue, soit 24 élèves au maximum. Échanges indispensables en amont avec l'équipe éducative.

1/ Représentations et définition du harcèlement (brainstorming, quiz).

2/ Jeu « Harceloup ».

3/ Expression des ressentis.

4/ Mise en situation et débat : une situation de harcèlement est proposée.

2 livrets pédagogiques seront remis à chaque établissement, ainsi qu'un document synthétisant les notions abordées, à chaque élève.

PROPOSÉ PAR :**AROEVEN**

Nous intervenons dans les champs de l'éducation formelle et informelle sur l'académie de Toulouse et dans la région Occitanie. Organisation de séjours de vacances. Formation à l'animation volontaire. Formation des équipes éducatives. Formation des jeunes dans et hors cadre scolaire.

COORDONNÉES :

6, rue de plaisance 31000 TOULOUSE

06 52 33 52 02 - Mail : j.dumond@aroeven.fr

Site : aroeven-occitanie.fr



**NOMBRE DE CLASSE(S)
PAR ACTION :**

1

QUAND :

Temps scolaire

DURÉE :

Séance de 3h (1/2 journée)

BESOINS :

Salle de classe si possible équipée d'un système de vidéo-projection.

LIEUX :

DÉPARTEMENT

Communic'actions : construire des relations de qualité

Dans cet atelier, nous proposons plusieurs séquences et jeux interactifs qui sensibiliseront les élèves à certaines compétences psychosociales et les outilleront pour la résolution de conflits (avoir conscience de soi, gérer ses émotions, être habile dans les relations interpersonnelles, communiquer efficacement et résoudre un problème...).

Objectifs : apprendre à identifier, exprimer et prendre en compte les émotions ; sensibiliser aux liens entre émotions et besoins ; apprendre à définir et à analyser un conflit ; apprendre à communiquer avec bienveillance.

DÉROULÉ :

Déroulé de la séance : jeux cohésion/coopération pour la communication (non-)verbale. Situation conflictuelle fictive via une vidéo : analyse des faits, émotions, besoins et stratégies. Apports complémentaires selon la classe.

2 livrets pédagogiques seront remis à chaque établissement, et un document présentant la synthèse des notions abordées sera remis à chaque élève.

PROPOSÉ PAR :**AROEVEN**

Nous intervenons dans les champs de l'éducation formelle et informelle sur l'académie de Toulouse et dans la région Occitanie. Organisation de séjours de vacances. Formation à l'animation volontaire. Formation des équipes éducatives. Formation des jeunes dans et hors cadre scolaire.

COORDONNÉES :

6, rue de plaisance 31000 TOULOUSE
06 52 33 52 02 - Mail : j.dumond@aroeven.fr
Site : aroeven-occitanie.fr



**NOMBRE DE CLASSE(S)
PAR ACTION :**

1

QUAND :

Temps scolaire

DURÉE :

2 séances de 2h

BESOINS :

Une salle dont la disposition peut être aménagée en demi-cercle de chaises sans table.

LIEUX :

DÉPARTEMENT

Prévenir et agir face aux violences

À l'aide de jeux de rôles (joués par les intervenant-e-s), sont abordées des situations problématiques que les élèves vont résoudre par la discussion et l'échange. Repérer ce qui pose problème, puis réfléchir à des stratégies pour y faire face. Chaque jeu de rôle est rejoué avec les solutions développées collectivement. L'objectif est d'accompagner les élèves dans l'identification des formes de violences, de leur proposer un espace d'expression et de favoriser ainsi le soutien et la solidarité. L'élève apprend à connaître ses droits et à respecter ceux des autres.

DÉROULÉ :

Séance 1 : Introduction sur les droits d'être en sécurité, forts et libres - Identification des lieux et personnes ressources - Jeux de rôle « Situation de harcèlement entre élèves avec une résolution positive ».

Séance 2 : Jeux de rôle : agressions verbales, physiques et sexuelles : dire non, cri de sécurité, distance de sécurité, se confier à un adulte de confiance.

PROPOSÉ PAR :**CAP D'AGIR**

CAP D'AGIR intervient en Occitanie depuis 2019 avec un programme de prévention et de lutte contre les violences faites aux enfants et aux jeunes à l'aide d'ateliers pour les enfants, les familles et les équipes éducatives. CAP D'AGIR dispense aussi des formations à destination des professionnels.

COORDONNÉES :

19, rue du Sergent Vigné - appt 24 - 31500 TOULOUSE
07 66 32 02 79 - Mail : contact@capdagir.org
Site : capdagir.org



**NOMBRE DE CLASSE(S)
PAR ACTION :**

1

QUAND :

Temps scolaire

DURÉE :

Séance de 2h

BESOINS :

2 salles de classe assez grandes et pas trop éloignées pour permettre plusieurs espaces de jeu, un couloir ou une cage d'escalier.

À défaut :

réfectoire ou gymnase ou CDI ou préau (si été).
Environ 80 chaises et une dizaine de tables.

LIEUX :

DÉPARTEMENT

H-S (Tragédies ordinaires)

Investir un établissement scolaire en immersion avec un dispositif de lectures théâtralisées autour du texte « H.S, tragédies ordinaires » de Yann Verburgh. Ce texte traite du harcèlement en milieu scolaire et du cyberharcèlement. Le but est de sensibiliser les élèves à la question du harcèlement, de les alerter face à ces dangers, d'en analyser les mécanismes et de partager avec eux une méthodologie d'action pour leur permettre d'agir en conséquence.

L'objectif : sensibiliser et proposer un outil pédagogique préventif et concret contre le harcèlement scolaire et le cyberharcèlement.

DÉROULÉ :

- 1) Lecture-spectacle « H-S Tragédies ordinaires ».
- 2) Débat autour des thématiques du spectacle, analyse des mécanismes du harcèlement, partage d'expérience et réflexion autour d'une méthodologie d'action

**PROPOSÉ PAR :****COLP - COMITÉ LECTURES PUBLIQUES**

Le COLP a pour mission de proposer des mises en lecture dans l'espace public à partir de textes de théâtre contemporain. Le COLP mène des actions culturelles axées sur la découverte de textes, la lecture publique et les thématiques en lien avec les textes abordés.

COORDONNÉES :

39 bis, rue des Châlets - 31000 TOULOUSE
06 69 17 85 59 - Mail : nicoluboz@yahoo.fr

**NOMBRE DE CLASSE(S)
PAR ACTION :**

1

QUAND :

Temps scolaire

DURÉE :

2 séances de 1h30

BESOINS :

Salle de classe, vidéoprojecteur, tableau blanc ou papier et feutres.

LIEUX :

TOULOUSE MÉTROPOLE -
SICOVAL

Non au harcèlement et aux stéréotypes

Cette intervention menée de façon ludique et participative propose aux élèves :

- de faire connaître les différentes manifestations de harcèlement dans un collège,
- d'être acteur de leur apprentissage en menant une enquête et en analysant les faits à partir d'indices trouvés.

Cette immersion a également pour objectif de faire comprendre la dimension collective de certains harcèlements, d'expliquer qu'il existe de nombreux recours face au harcèlement et de développer l'empathie des élèves en visionnant des témoignages de victimes.

DÉROULÉ :

2 séances de 1h30 pour mieux comprendre les mécanismes du harcèlement, expliquer les recours possibles et développer l'empathie des élèves.

**PROPOSÉ PAR :****COMITÉ FRANÇAIS POUR L'UNICEF**

L'Unicef mène sur toute la Haute-Garonne des actions en faveur des enfants, des collectes de fonds, des plaidoyers auprès de villes partenaires impactant 193 000 jeunes, de sensibilisation à la CIDE touchant 6000 enfants et 2000 adultes en 2022 et d'engagement citoyen avec plus de 200 adhérents.

COORDONNÉES :

5, rue Delacroix - 31000 TOULOUSE
06 23 02 28 38 - Mail : c.perolbourdin@outlook.fr - Site : unicef.fr

**NOMBRE DE CLASSE(S)
PAR ACTION :**

1

QUAND :

Temps scolaire

DURÉE :

Séance de 2h

BESOINS :

Mise à disposition d'une salle de classe pendant 3h (1 heure d'installation technique + 2h d'intervention), accès aux branchements électriques.

LIEUX :

DÉPARTEMENT

Cross, chant des collèves - Spectacle Débat Atelier

Lecture théâtralisée de la pièce « Cross, chant des collèves » écrite par Julie Rossello-Rochet, qui traite du harcèlement scolaire par le biais des réseaux sociaux. Les deux comédiennes jouent en interaction avec les élèves qui pourront appréhender les mécanismes menant au harcèlement scolaire et trouver des pistes pour sortir de ces schémas violents. Un atelier d'écriture et un débat animé par les 2 artistes permettront aux élèves de s'approprier les notions de liberté, égalité, fraternité et laïcité qui traversent le texte et de lutter contre les discriminations et les violences au sein du collège et sur les réseaux sociaux.

DÉROULÉ :

1^{re} partie : Lecture théâtralisée de la pièce « Cross, chant des collèves » de Julie Rossello-Rochet, en interaction avec les élèves.

2^e partie : Atelier d'écriture et débat animés par les deux comédiennes.

Comme
Une
Compagnie
THÉÂTRE

PROPOSÉ PAR :**COMME UNE COMPAGNIE**

Création, production et diffusion de spectacles vivants dans le Grand Sud-Ouest et toute la France. Une équipe de 13 salarié.e.s intermittent.e.s, 5 créations, 375 représentations à travers la France, 2 600 heures de médiation culturelle.

COORDONNÉES :

4, rue des Glaïeuls 31700 BEAUZELLE
06 76 02 00 18 - Mail : production@comme-une-compagnie.fr
Site : comme-une-compagnie.fr

**NOMBRE DE CLASSE(S)
PAR ACTION :**

1

QUAND :

Temps scolaire et périscolaire

DURÉE :

Séance de 1h ou plus.
Possibilités plusieurs séances
et sur le temps périscolaire

BESOINS :

Ordinateur/vidéo-projecteur/
enceintes hifi/salle pouvant
être réaménagée avec les
chaises en arc de cercle.
La programmation sera à
demander au service et la
réservation devra ensuite se
faire au plus tôt directement
auprès de l'Observatoire
Départemental de la Protec-
tion de l'Enfance, et ne sera
acceptée que sous réserve
des disponibilités.

LIEUX :

DÉPARTEMENT

Cyber-citoyenneté : les enfants, les ados et les réseaux sociaux, jeux vidéos et le cyberharcèlement

L'objectif principal est de permettre aux jeunes de s'exprimer librement grâce à différents outils de communication :

brainstorming, diaporama, photo langage, vidéos.

L'intervention est systématiquement adaptée aux besoins repérés par l'établissement, et si besoin par classe.

Avant toute information, un échange préalable est nécessaire pour ajuster l'intervention. Après l'intervention, un retour systématique est fait avec les professionnels de l'établissement. La durée de la séance peut être ajustée en fonction des besoins. De une à plusieurs séances de 1 à 2 heures.

DÉROULÉ :

En amont de l'intervention, une rencontre a lieu avec l'enseignant pour mieux cibler les attentes et les besoins (aborder une problématique de l'établissement). Atelier basé sur la pédagogie participative.

**PROPOSÉ PAR :****DIRECTION ENFANCE ET FAMILLE DU CD31**

Recueillir, examiner et analyser les données relatives à l'enfance en danger dans le département. Propositions et avis sur la mise en œuvre de la politique départementale de protection de l'enfance.

COORDONNÉES :

1, boulevard de la Marquette - 31090 TOULOUSE CEDEX 9
05 34 33 42 18 - Mail : odpe@cd31.fr

**NOMBRE DE CLASSE(S)
PAR ACTION :**

1

QUAND :

Temps scolaire

DURÉE :

Séance de 1h ou plusieurs séances

BESOINS :

Ordinateur/vidéo-projecteur/enceintes hifi/salle pouvant être réaménagée avec les chaises en arc de cercle. La programmation sera à demander au service et la réservation devra ensuite se faire au plus tôt directement auprès de l'Observatoire Départemental de la Protection de l'Enfance, et ne sera acceptée que sous réserve des disponibilités.

LIEUX :

DÉPARTEMENT

Harcèlement, si on en parlait

L'objectif principal est de permettre aux jeunes de s'exprimer librement grâce à différents outils de communication : brainstorming, diaporama, photo langage, vidéos.

L'intervention est systématiquement adaptée aux besoins repérés par l'établissement. Avant toute information, un échange préalable avec l'équipe éducative est nécessaire pour ajuster l'intervention.

Après l'intervention, un retour systématique est fait avec les professionnels de l'établissement. La durée de la séance peut être ajustée en fonction des besoins.

DÉROULÉ :

En amont de l'intervention, une rencontre a lieu avec l'enseignant pour mieux cibler les attentes et les besoins (aborder une problématique de l'établissement). Atelier basé sur la pédagogie participative.

**PROPOSÉ PAR :****DIRECTION ENFANCE ET FAMILLE DU CD31**

Recueillir, examiner et analyser les données relatives à l'enfance en danger dans le département. Propositions et avis sur la mise en œuvre de la politique départementale de protection de l'enfance.

COORDONNÉES :

1, boulevard de la Marquette - 31090 TOULOUSE CEDEX 9
05 34 33 42 18 - Mail : odpe@cd31.fr

**NOMBRE DE CLASSE(S)
PAR ACTION :**

1

QUAND :

Temps scolaire

DURÉE :

Séance de 2h

BESOINS :

Un espace de 60 m² est à prévoir avec possibilité d'occultation et de fermeture à clé. L'espace prévu à cet effet devra être débarrassé de ses tables en amont du montage de l'exposition. L'aide d'un agent technique du collègue sera sollicitée par la PJJ pour le montage et le démontage de l'exposition.

LIEUX :

DÉPARTEMENT

Expo 13/18 (matérielle)

Ado & Citoyen : mes droits et mes devoirs

L'exposition « 13/18 Questions de justice » est une exposition élaborée en collaboration par la Direction de la Protection Judiciaire de la Jeunesse du Ministère de la Justice et Les Productions de l'Ordinaire. Elle permet d'apporter des réponses claires aux élèves des collèges sur la loi et le système judiciaire à partir de textes fondamentaux relatifs au droit des mineurs concernant les thématiques variées (filiation, nom, nationalité, protection, instruction, expression, défense, justice adaptée, infractions, procédure judiciaire relative à l'enfance délinquante, tribunaux, etc.).

DÉROULÉ :

Composée de 2 parties, l'expo 13-18 comporte :

- une partie didactique de 10 panneaux illustrant des thèmes relatifs aux droits et devoirs ;
- une partie interactive où les jeunes s'impliquent en choisissant des fiches décrivant certaines situations. Animée par les professionnels de la Protection judiciaire de la jeunesse, l'exposition permet aux jeunes d'aborder des sujets variés selon leurs appétences ou les besoins repérés en amont par les équipes éducatives.

Échanges et discussions autour des droits et devoirs des mineurs, à l'aide de supports pédagogiques et de références à la loi.

PROPOSÉ PAR :

DIRECTION TERRITORIALE DE LA PROTECTION JUDICIAIRE DE LA JEUNESSE (HAUTE-GARONNE, ARIÈGE, HAUTES-PYRÉNÉES)

La Direction territoriale est chargée, dans le cadre de la compétence du Ministère de la Justice, des questions intéressant la justice des mineurs et de la concertation entre les institutions intervenant à ce titre sur le territoire de la Haute-Garonne, de l'Ariège et des Hautes-Pyrénées.

COORDONNÉES :

DTPJJ 31-09-65 - Bâtiment Hightech Innopole - 805, Voie l'occitane
31671 LABÈGE
05 82 74 14 89 - Mail : dtpjj-toulouse@justice.fr

**NOMBRE DE CLASSE(S)
PAR ACTION :**

1

QUAND :

Temps scolaire

DURÉE :

Séance de 2h

BESOINS :

Un vidéo projecteur ou un ordinateur ou une télévision -
Une multiprise.

LIEUX :

DÉPARTEMENT

Expo 13/18 (numérique) Ado & Citoyen : mes droits et mes devoirs

L'exposition « 13/18 Questions de justice » est une exposition interactive, élaborée en collaboration par la Direction de la Protection Judiciaire de la Jeunesse du Ministère de la Justice et Les Productions de l'Ordinaire. Elle permet d'apporter des réponses claires aux élèves des collèges sur la loi et le système judiciaire, à partir de textes fondamentaux relatifs au droit des mineurs concernant les thématiques variées (filiation, nom, nationalité, protection, instruction, expression, défense, justice adaptée, infractions, procédure judiciaire relative à l'enfance délinquante, tribunaux, etc.).

DÉROULÉ :

Échanges et discussions autour des droits et devoirs des mineurs, à l'aide de supports pédagogiques et de références à la loi.

Animée par les professionnels de la Protection judiciaire de la jeunesse, la malette numérique permet aux jeunes d'aborder des sujets variés selon leurs appétences ou les besoins repérés en amont par les équipes éducatives.

PROPOSÉ PAR :**DIRECTION TERRITORIALE DE LA PROTECTION JUDICIAIRE DE
LA JEUNESSE (HAUTE-GARONNE, ARIÈGE, HAUTES-PYRÉNÉES)**

La Direction territoriale est chargée, dans le cadre de la compétence du Ministère de la Justice, des questions intéressant la justice des mineurs et de la concertation entre les institutions intervenant à ce titre sur le territoire de la Haute-Garonne, de l'Ariège et des Hautes-Pyrénées.

COORDONNÉES :

DTPJJ 31-09-65 - Bâtiment Hightech Innopole - 805, Voie l'occitane
31671 LABÈGE
06 25 27 97 16 - Mail : marion.belorgey@justice.fr

**NOMBRE DE CLASSE(S)
PAR ACTION :**

1

QUAND :

Temps scolaire

DURÉE :

Séance de 2h

BESOINS :

Les moyens classiques d'une salle de classe, avec un projecteur vidéo.

LIEUX :

DÉPARTEMENT

Harcèlement, cyberharcèlement et cyber-citoyenneté

Définir avec les élèves les diverses formes de harcèlement et de cyberharcèlement, pour les sensibiliser aux graves conséquences que peut prendre le harcèlement sur les victimes.

- *Se concentrer sur le rôle des témoins afin de les rendre acteurs de la prévention des effets délétères du harcèlement. Insister sur la responsabilité personnelle de l'élève dans l'accomplissement d'un acte pour en prévenir ses conséquences qui peuvent être dramatiques.*
- *Informers les élèves des sanctions juridiques et conséquences judiciaires du harcèlement et du cyberharcèlement. Les aider à se protéger sur les réseaux sociaux.*

Les intervenants ont préalablement été formés à la pratique de la pédagogie active utilisée.

Ils viennent avec les outils sélectionnés par l'équipe PLC31 du GREP.

DÉROULÉ :

Le GREP intervient en classe pendant 2 heures, sur le temps scolaire et en présence du professeur. Une pédagogie est adaptée aux classes SEGPA et allophones (UPE2A) et aux classes primaires.

La classe est organisée par petits groupes mixtes. Les élèves élaborent sur des supports vidéo, quizz, affiches... Des vidéos sont discutées et étudiées ainsi que les mots-clés.

**PROPOSÉ PAR :****GREP**

Fort de ses 38 saisons, le GREP MP contribue à la qualité du débat citoyen à travers ses différentes activités. Avec 40 événements sur la région, l'audience cumulée varie entre 2000 et 4000 participants. Un recueil de ses conférences-débats est intégralement retranscrit par ses bénévoles.

COORDONNÉES :

1, avenue Camille Flammarion - 31500 TOULOUSE
06 15 24 24 13 - Mail : plc31@grep-mp.org - Site : grep-mp.com

**NOMBRE DE CLASSE(S)
PAR ACTION :**

1

QUAND :

Temps scolaire

DURÉE :

2 séances de 2h

BESOINS :

Vidéoprojecteur, support mural, marqueurs effaçables. Salle permettant une disposition du mobilier en U.

LIEUX :

DÉPARTEMENT

Laïcité : Des valeurs pour vivre ensemble

Ce projet propose 2 ateliers sur le thème de « La lutte contre le harcèlement scolaire » au cours desquels les élèves apprendront à repérer les situations de harcèlement, ses conséquences pour la victime et l'agresseur, ainsi que les moyens pour lutter contre et se protéger. Des supports pédagogiques seront mis à disposition des élèves par l'association (photos, vidéos, diaporamas ou affiches...). À l'issue de l'intervention, une action collective de restitution sera organisée et définie en lien avec l'établissement : concours de slogans, concours d'affiches, création de scénarios...

DÉROULÉ :

Séance 1 : les différentes formes de harcèlement / le harcèlement scolaire / les conséquences collectives et individuelles. Méthode informative et interrogative, à l'aide de supports (photos, vidéos, diaporamas ou affiches). Etudes de cas.

Séance 2 : Les possibilités et outils pour réagir et lutter contre le harcèlement / mises en situation.

À l'issue de l'intervention, une action de restitution sera organisée en lien avec l'établissement.

**PROPOSÉ PAR :**

IFAC - INSTITUT DE FORMATION D'ANIMATION ET DE CONSEIL
L'IFAC est une association nationale à but non-lucratif, à vocation éducative, sociale et territoriale. Il assure de la formation BAFA/D et professionnelle, l'animation et la gestion (Alsh, crèches), intervient dans le domaine des actions éducatives et citoyennes auprès des établissements scolaires.

COORDONNÉES :

53, rue du RPC Gilbert - 92600 ASNIERES SUR SEINE
05 24 38 14 17 - Mail : david.zagni@utso.ifac.asso.fr
Site : itefac.asso.fr

**NOMBRE DE CLASSE(S)
PAR ACTION :**

1

QUAND :

Temps scolaire

DURÉE :4 séances pour 7h30
d'intervention.**BESOINS :**

/

LIEUX :

DÉPARTEMENT

Parcours 2 : Des violences pas banales

Objectifs : sensibiliser sur la notion de harcèlement et aux différentes formes de violence ; amener les élèves à remettre en question certains comportements en tant qu'auteur ou témoin ; savoir réagir en tant que victime ; susciter une réflexion concernant les réactions appropriées pour se protéger ou réagir ; rendre les élèves acteurs de la lutte contre les violences scolaires ; identifier les personnes ressources pouvant être sollicitées.

DÉROULÉ :

Possibilité de venir à 2 intervenants auprès de la classe scindée en 2 groupes. Pédagogie active afin de favoriser la compréhension et la mémorisation des notions abordées (jeu de plateau, jeu de cartes, création de supports, débats mouvants...).

Atelier 1 (1h30) : Au nom de la loi : cet atelier est basé sur un jeu comportant 17 cartes (juge des enfants, vol, vote, divorce...). Chaque élève devra en prendre une et la présenter au groupe, qui complètera les éléments manquants.

Atelier 2 (2h) : Jeu de loi, jeu de droit : les élèves, répartis par équipes, seront amenés à répondre à différentes questions portant sur les violences scolaires, le harcèlement, la responsabilité, la complicité, les personnes ressources...

Atelier 3 (2h) : Les réseaux, la violence et moi : cet atelier sera basé sur un débat mouvant et une roue de la fortune. Les participants seront amenés à répondre à des questions sur la responsabilité sur internet, les dangers et modes de protection.

Atelier 4 (2h) : Restitution parents ou autres élèves et action parents : dans un premier temps, présentation des éléments abordés par les élèves aux parents. Puis : parents/juriste, jeu de questions/réponses autour de la parentalité, des violences scolaires et d'internet.

PROPOSÉ PAR :**INFODROITS**

Permanences d'information juridique. Actions collectives de sensibilisation au droit (citoyenneté, vivre ensemble, laïcité et VRL, discriminations, harcèlement et violences, parentalité...). Formations professionnelles. Permanence téléphonique à destination des travailleurs sociaux.

COORDONNÉES :

23, allée des tulipes - 33600 PESSAC
06 12 33 61 54 - Mail : b.lange@infodroits.org

**NOMBRE DE CLASSE(S)
PAR ACTION :**

1

QUAND :

Temps scolaire

DURÉE :

Séance de 1h

BESOINS :

Salle adaptée aux échanges
et au travail en petits groupes -
Vidéo projecteur.

LIEUX :

DÉPARTEMENT

Images et réseaux sociaux 1#

Permettre aux élèves d'avoir un regard distancié et critique sur les images. Favoriser la capacité d'argumentation. Favoriser la participation de tous. Participer à la compréhension et à l'appropriation des valeurs de la République et du principe de laïcité.

DÉROULÉ :

La séance se déroule face à la classe dans son ensemble avec la présence de l'enseignant. L'intervenant présente son activité professionnelle.

Afin de faire prendre conscience à tous les élèves que notre société est une société de l'image, l'intervenant fait un rapide historique sur l'évolution de l'image depuis ces 20 dernières années : de la presse écrite à la télévision, jusqu'à Internet et les réseaux sociaux. L'intervenant projette une série d'images sur lesquelles les élèves réagissent et livrent leur interprétation, le message qu'ils perçoivent.

L'intervenant fait ensuite le point sur les images « détournées » de leur contexte et qui peuvent servir à faire passer d'autres messages.

L'intervenant évoquera aussi les précautions à prendre pour l'utilisation des images, l'impact de ces dernières et comment identifier une image détournée.

PROPOSÉ PAR :**LEC GS 08**

LE&CGS, association laïque à but non lucratif, œuvre dans les champs des politiques éducatives, de formation, des loisirs et de la culture.

Un partenariat avec près de 300 collectivités locales différentes sur les régions du Grand Sud autour d'activités éducatives, de loisirs pour tout public.

COORDONNÉES :

7, rue Paul Mesple - 31100 TOULOUSE

05 62 87 43 43 - 07 63 99 17 66 - Mail : plc31@lecg.org

Site : lecg.org



**NOMBRE DE CLASSE(S)
PAR ACTION :**

1

QUAND :

Temps scolaire

DURÉE :

Séance de 1h

BESOINS :

Salle adaptée aux échanges en grand groupe, vidéo projecteur et PC avec code d'accès.

LIEUX :

DÉPARTEMENT

Images et réseaux sociaux #2

Au-delà de la théorie, allier nos savoirs à la pratique, découvrir les outils et les codes pour bien appréhender les rues numériques. Découvrir l'envers du décor, comprendre les réseaux et prendre du recul. S'orienter dans ce monde aux multiples facettes. Ne plus entrer dans le piège des complots numériques et de l'obscurantisme.

DÉROULÉ :

Cette intervention est la suite logique de la version #1.

Après avoir passé du temps sur l'histoire des réseaux sociaux, leurs fonctionnements, leurs pratiques positives, leurs pratiques déviantes, les deepfakes, les fake-news, la théorie du complot, nous passons à la pratique et au test ultime du citoyen numérique.

À l'instar d'un passeport ou d'un livre que l'on pourrait intituler : « le guide de survie du jeune citoyen numérique », nous allons inviter les élèves à participer à un test grandeur nature. Ce test va les propulser dans les rues numériques, et armés de leurs tablettes, ils vont devoir déjouer les embûches du quotidien et prendre les bonnes décisions afin de se garantir une E.réputation à la hauteur de leurs attentes.

Nous allons leur faire découvrir les ressources numériques positives, et leur donner les outils nécessaires pour ne pas rentrer dans certains pièges courants du Net.

L'Éducation aux Médias comme outil d'émancipation, les élèves sont quotidiennement confrontés au numérique.

Plutôt que leur interdire ces pratiques, nous optons pour les outiller et leur laisser construire leur citoyenneté numérique avec les droits et les devoirs qui leur incombent.

PROPOSÉ PAR :**LEC GS 09**

LE&CGS, association laïque à but non lucratif, œuvre dans les champs des politiques éducatives, de formation, des loisirs et de la culture. Un partenariat avec près de 300 collectivités locales différentes sur les régions du Grand Sud autour d'activités éducatives, de loisirs pour tout public.

COORDONNÉES :

7, rue Paul Mesple - 31100 TOULOUSE
05 62 87 43 43 - 07 63 99 17 66 - Mail : plc31@lecg.org
Site : lecg.org



**NOMBRE DE CLASSE(S)
PAR ACTION :**

1

QUAND :

Temps scolaire

DURÉE :

Séance de 1h

BESOINS :

2 salles adaptées avec vidéo projecteur.

LIEUX :

DÉPARTEMENT

Le piège du harcèlement

Après la diffusion du court-métrage « Fais Passer » récompensé par l'Éducation Nationale, les élèves seront amenés à réagir et à débattre de la question du harcèlement, des conséquences et du rôle que chacun peut jouer.

DÉROULÉ :

Après une présentation du projet « Fais Passer » (court-métrage entièrement écrit et réalisé par et avec des jeunes) et sa diffusion, les élèves pourront réagir et donner leurs points de vue.

Des questions préparées en amont serviront à relancer les débats et à amener les jeunes à imaginer une suite de ce court-métrage et à identifier les remparts contre le harcèlement.

Au fur et à mesure des échanges, les intervenants feront le lien entre les propos des élèves et les valeurs de la République. Un retour sur la valeur de fraternité est effectué avec les élèves.

**PROPOSÉ PAR :****LEC GS 23**

LE&CGS, association laïque à but non lucratif, œuvre dans les champs des politiques éducatives, de formation, des loisirs et de la culture. Un partenariat avec près de 300 collectivités locales différentes sur les régions du Grand Sud autour d'activités éducatives, de loisirs pour tout public.

COORDONNÉES :

7, rue Paul Mesple - 31100 TOULOUSE
05 62 87 43 43 - 07 63 99 17 66 - Mail : plc31@lecg.org
Site : lecg.org

**NOMBRE DE CLASSE(S)
PAR ACTION :**

1

QUAND :

Temps scolaire

DURÉE :

Séance de 1h30

BESOINS :

Salle adaptée avec vidéo projecteur et sono.

LIEUX :

DÉPARTEMENT

Le harcèlement, Tous concernés ! Tous citoyens numériques

Aujourd'hui, le cyberharcèlement est prégnant dans la vie des jeunes, à l'école, à la maison, derrière les écrans ! L'objectif est de sensibiliser les jeunes aux codes du numérique, de leur permettre de devenir les citoyens numériques de demain en maîtrisant les outils, et de les mettre au cœur d'une situation de harcèlement, en tant qu'acteurs à part entière, afin de leur prouver qu'ils sont concernés par le harcèlement.

DÉROULÉ :

Jeu narratif sous forme d'application de messagerie instantanée. Dans la peau du nouvel élève, le jeune devra échanger des messages avec sa classe virtuelle afin, à travers ses choix, de créer des liens et relations. Le joueur sera alors confronté à des situations de cyberharcèlement et sera jugé par l'algorithme sur ses réactions.

L'objectif du jeu est d'être un simulateur de classe, afin de recréer des situations qui existent réellement. Nous souhaitons jouer sur un effet de surprise pour sensibiliser au mieux. En effet, lorsque nous arriverons en intervention, les élèves penseront que nous sommes des développeurs de jeux vidéos qui viennent simplement tester leur nouveau jeu. Ainsi, leurs réponses seront les réponses qu'ils auraient potentiellement données dans la réalité, sans être biaisées.

Durant tout le jeu, l'application de messages virtuels sera un lieu de harcèlement envers une jeune fille. Les joueurs pourront donc choisir d'intervenir, de ne pas intervenir, ou encore eux-mêmes de harceler à travers leurs réponses. L'algorithme calcule en fonction des réponses choisies un « niveau de harcèlement » menant à différentes conclusions.

C'est à ce moment-là que nous dévoilons à la classe que nous ne sommes pas des développeurs, mais des intervenants sur le cyberharcèlement.

Ils se rendront compte par l'impact de leurs réponses que le harcèlement existe dans des situations bien plus quotidiennes et « banales » qu'ils ne pouvaient le penser, et que tout le monde peut en être l'auteur, sans même s'en rendre compte.

PROPOSÉ PAR :**LEC GS 24**

LE&CGS, association laïque à but non lucratif, œuvre dans les champs des politiques éducatives, de formation, des loisirs et de la culture. Un partenariat avec près de 300 collectivités locales différentes sur les régions du Grand Sud autour d'activités éducatives, de loisirs pour tout public.

COORDONNÉES :

7, rue Paul Mesple - 31100 TOULOUSE

05 62 87 43 43 - 07 63 99 17 66 - Mail : plc31@lecg.orgSite : lecg.org

**NOMBRE DE CLASSE(S)
PAR ACTION :**

1

QUAND :

Temps scolaire

DURÉE :

Séance de 2h

BESOINS :

Salle adaptée avec vidéo projecteur et sono.

LIEUX :

DÉPARTEMENT

PERSONA

Aujourd'hui, le cyberharcèlement est prégnant dans la vie des jeunes, à l'école, à la maison, derrière les écrans ! L'objectif est de sensibiliser les jeunes aux codes du numérique, de leur permettre de devenir les citoyens numériques de demain en maîtrisant les outils et de les mettre au cœur d'une situation de harcèlement, en tant qu'acteurs à part entière, afin de leur prouver qu'ils sont concernés par le harcèlement.

DÉROULÉ :

Film interactif en réalité virtuelle dans lequel le spectateur est immergé dans le quotidien d'une classe de 3^e où les élèves vont apprendre à évoluer socialement en prenant en compte leurs propres changements, à affronter le regard et le jugement des autres sur leurs choix et à affirmer leurs identités propres sans se laisser influencer. Immergé à 180° au cœur de l'intrigue, le spectateur choisit où porter son regard, devenant ainsi le réalisateur de sa propre expérience. Il pourra également changer de point de vue lors de certaines séquences.

En fonction des personnages qu'il préfère suivre au fil de l'histoire, le spectateur aura une lecture différente des intrigues de celle-ci. L'enjeu étant d'offrir un monde nuancé, complexe et réaliste aux yeux du spectateur. Ainsi il pourra se forger sa propre opinion et s'identifier au personnage de son choix.

PROPOSÉ PAR :**LEC GS 29**

LE&CGS, association laïque à but non lucratif, œuvre dans les champs des politiques éducatives, de formation, des loisirs et de la culture. Un partenariat avec près de 300 collectivités locales différentes sur les régions du Grand Sud autour d'activités éducatives, de loisirs pour tout public.

COORDONNÉES :

7, rue Paul Mesple - 31100 TOULOUSE
05 62 87 43 43 - 07 63 99 17 66 - Mail : plc31@lecg.org
Site : lecg.org



**NOMBRE DE CLASSE(S)
PAR ACTION :**

1

QUAND :

Temps scolaire

DURÉE :

Séance de 1h

BESOINS :

/

LIEUX :

DÉPARTEMENT

Initiation Manga

Plonger dans l'univers du manga, en abordant les valeurs de la République et la laïcité à travers la réalisation d'une planche de bande dessinée.

DÉROULÉ :

Initiation au dessin manga en support à une problématique abordée en classe sur le harcèlement, les valeurs de la République, la laïcité. Discussion collective sur les dessins de chacun.

**PROPOSÉ PAR :****LEC GS 30**

LE&CGS, association laïque à but non lucratif, œuvre dans les champs des politiques éducatives, de formation, des loisirs et de la culture. Un partenariat avec près de 300 collectivités locales différentes sur les régions du Grand Sud autour d'activités éducatives, de loisirs pour tout public.

COORDONNÉES :

7, rue Paul Mesple - 31100 TOULOUSE
05 62 87 43 43 - 07 63 99 17 66 - Mail : plc31@lecgs.org
Site : lecgs.org

**NOMBRE DE CLASSE(S)
PAR ACTION :**

1

QUAND :

Temps scolaire

DURÉE :

Séance de 2h

BESOINS :

2 salles voisines.

LIEUX :

DÉPARTEMENT

Photo langage sur le harcèlement

Définir le harcèlement et l'aborder à travers la photo. Démontrer et comprendre le pouvoir de l'image.

DÉROULÉ :

Création de photos autour du thème du harcèlement, après une première phase de discussion à travers une animation photo.

**PROPOSÉ PAR :****LEC GS 31**

LE&CGS, association laïque à but non lucratif, œuvre dans les champs des politiques éducatives, de formation, des loisirs et de la culture. Un partenariat avec près de 300 collectivités locales différentes sur les régions du Grand Sud autour d'activités éducatives, de loisirs pour tout public.

COORDONNÉES :

7, rue Paul Mesple - 31100 TOULOUSE
05 62 87 43 43 - 07 63 99 17 66 - Mail : plc31@lecgs.org
Site : lecgs.org

**NOMBRE DE CLASSE(S)
PAR ACTION :**

1

QUAND :

Temps scolaire

DURÉE :

Séance de 2h

BESOINS :

Salle adaptée avec vidéo projecteur et sono.

LIEUX :

DÉPARTEMENT

Stream ton engagement contre le harcèlement

*Définir le harcèlement et l'aborder à travers une émission télévisée.
Se plonger dans la technique audiovisuelle et le pouvoir de l'image.*

DÉROULÉ :

Créer une émission télévisée de A à Z avec un support de discussion sur le harcèlement.

Comprendre les phases de montage d'une émission télévisée, se plonger dans le monde des médias, organiser ses idées et en débattre collectivement.

**PROPOSÉ PAR :****LEC GS 32**

LE&CGS, association laïque à but non lucratif, œuvre dans les champs des politiques éducatives, de formation, des loisirs et de la culture. Un partenariat avec près de 300 collectivités locales différentes sur les régions du Grand Sud autour d'activités éducatives, de loisirs pour tout public.

COORDONNÉES :

7, rue Paul Mesple - 31100 TOULOUSE
05 62 87 43 43 - 07 63 99 17 66 - Mail : plc31@lecgs.org
Site : lecgs.org

**NOMBRE DE CLASSE(S)
PAR ACTION :**

1

QUAND :

Temps scolaire

DURÉE :

3 séances de 1h30

BESOINS :

/

LIEUX :

DÉPARTEMENT

Clap STOP Harcèlement

Réaliser avec les élèves un très court métrage sur la thématique du harcèlement.

DÉROULÉ :

Réaliser avec les élèves un très court métrage : scénario, dialogues, mise en scène et réalisation sur la thématique du harcèlement.

Accompagnés par l'intervenant, les élèves imagineront leur court-métrage où chacun pourra trouver sa place parmi les différents rôles et tâches à investir lors de ce petit tournage.

**PROPOSÉ PAR :****LEC GS 33**

LE&CGS, association laïque à but non lucratif, œuvre dans les champs des politiques éducatives, de formation, des loisirs et de la culture. Un partenariat avec près de 300 collectivités locales différentes sur les régions du Grand Sud autour d'activités éducatives, de loisirs pour tout public.

COORDONNÉES :

7, rue Paul Mesple - 31100 TOULOUSE
05 62 87 43 43 - 07 63 99 17 66 - Mail : plc31@lecgs.org
Site : lecgs.org

**NOMBRE DE CLASSE(S)
PAR ACTION :**

1

QUAND :

Temps scolaire

DURÉE :

2 séances de 2h

BESOINS :

/

LIEUX :

DÉPARTEMENT

Photo Lutte contre le Harcèlement

Réaliser une campagne de communication sur la prévention des risques liés au harcèlement.

DÉROULÉ :

Travailler sur une campagne de publicité basée sur la prévention des risques liés au harcèlement.

Notre démarche consistera à faire prendre le recul et le temps nécessaire à l'observation et à l'analyse de flux d'informations pour ensuite les ouvrir à la création d'une exposition photographique collective et forte de sens.

Un seul enjeu : une sensibilisation forte est la compréhension des mécanismes qui conduisent à ces comportements afin de les éviter.

**PROPOSÉ PAR :****LEC GS 34**

LE&CGS, association laïque à but non lucratif, œuvre dans les champs des politiques éducatives, de formation, des loisirs et de la culture. Un partenariat avec près de 300 collectivités locales différentes sur les régions du Grand Sud autour d'activités éducatives, de loisirs pour tout public.

COORDONNÉES :

7, rue Paul Mesple - 31100 TOULOUSE

05 62 87 43 43 - 07 63 99 17 66 - Mail : plc31@lecg.org

Site : lecg.org

**NOMBRE DE CLASSE(S)
PAR ACTION :**

1

QUAND :

Temps scolaire

DURÉE :

2 séances de 1h

BESOINS :

Connexion internet, un vidéoprojecteur et un écran.

LIEUX :

DÉPARTEMENT

Prévention des maltraitements, cyberharcèlement

Nos objectifs : prévenir la maltraitance, le harcèlement et le cyberharcèlement. Nos interventions de prévention rappellent les valeurs de la République : respect, égalité et fraternité. Après une réunion avec les enseignants, nos juristes expliquent ce que dit la loi, les droits des enfants, l'interdit, la responsabilité et les devoirs de chacun. En même temps, nos psychologues font appréhender aux élèves les différentes manifestations et caractéristiques des harcèlements et maltraitements. Notre équipe transmet des consignes de protection, permet d'identifier les personnes et les lieux ressources.

DÉROULÉ :

Réunion pédagogique préalable (sur le temps périscolaire) avec les membres de l'équipe enseignante pour préparer l'intervention, définir les objectifs, les moyens mis en œuvre et caler le calendrier.

Déroulé : 2 séances de 1h à 15 jours d'intervalle.

Séance 1 : Le duo juriste/psychologue expliquera les maltraitements, le harcèlement et le cyberharcèlement et ses répercussions psychologiques. Il apportera des informations sur le droit des enfants.

Séance 2 : Dynamique interactive : questions/réponses, brainstorming, vidéos/débats. Les élèves pourront se projeter dans une situation de maltraitance, adopter le comportement adéquat.

PROPOSÉ PAR :**L'ENFANT BLEU TOULOUSE ENFANCE MALTRAITÉE**

Combattre toutes les formes de maltraitance, incluant le harcèlement et le cyberharcèlement, dont les enfants peuvent être victimes sur toute la région Occitanie. Les juristes et psychologues interviennent dans l'écoute, l'accompagnement des victimes et la prévention.

COORDONNÉES :

18, Avenue des Mazades 31200 TOULOUSE
06 29 70 62 66 - Mail : sylviedelmas1@yahoo.fr
Site : lenfantbleutoulouse.fr



**NOMBRE DE CLASSE(S)
PAR ACTION :**

1

QUAND :

Temps scolaire

DURÉE :

Séance de 3h

BESOINS :

Une salle de classe équipée
et suffisamment grande.
Un vidéoprojecteur.

LIEUX :

DÉPARTEMENT

Pour vivre ensemble, faisons un pas : Violence / Harcèlement

L'intervention permet de prendre conscience de la façon dont certains comportements peuvent être ressentis comme violents et de leurs conséquences sur autrui. Elle permet également d'identifier le processus de harcèlement. Elle vise à développer une éthique en faveur du « vivre ensemble ». L'intervention, en faisant le lien avec les valeurs de la République, permet aux jeunes de se positionner sur un baromètre de la violence, de comprendre ce phénomène et son vécu par tous, et de trouver des solutions pour lutter contre les violences et le harcèlement.

DÉROULÉ :

Divisés en petits groupes, les élèves échangent sur des situations « violentes ». Chaque groupe va ensuite positionner ces situations sur une échelle, de « pas du tout violent » à « extrêmement violent ». Débat avec toute la classe sur les différentes formes de violence qui sont détaillées et expliquées : violence physique et sexuelle, violence morale et violence psychologique. Puis diffusion de courts-métrages sur le harcèlement en milieu scolaire et sur les modes de réaction des témoins. Les mécanismes du triangle de l'abus avec les liens entre agresseurs, témoins et victimes sont expliqués pour aboutir à une réflexion des jeunes vers des solutions possibles.

Le débat et les consensus qui suivent entre élèves apaisent les représentations erronées au profit d'une compréhension commune.

PROPOSÉ PAR :**LÉO LAGRANGE SUD OUEST 03**

Mouvement d'éducation populaire agissant dans le domaine des politiques enfance jeunesse.

COORDONNÉES :

4 bis, rue Paul Mesplé - 31100 TOULOUSE

07 49 01 62 30 - 07 69 87 13 83

Mail : camille.colin@leolagrange.orgmorgann.ribera@leolagrange.org - Site : leolagrange.org

**NOMBRE DE CLASSE(S)
PAR ACTION :**

1

QUAND :

Temps scolaire

DURÉE :

Séance de 3h

BESOINS :

Une salle de classe équipée et suffisamment grande.
Un vidéoprojecteur.

LIEUX :

DÉPARTEMENT

E-réputation : gestion de son image virtuelle

Internet ne permet plus de confidentialité et de respect de l'intime. À ce jour, il est complexe de gérer son image numérique, ce qui a de lourdes conséquences sur le réel (et vice-versa). Cette intrusion fige chaque acte dans le temps puisque le stockage des données est éternel. Les jeunes subissent différentes « agressions » (cyberharcèlement, usurpation d'identité, ...) en lien avec cet outil pour lequel ils ne maîtrisent pas tous les aspects, notamment leur image.

DÉROULÉ :

Dans un premier temps, nous invitons les élèves à énumérer l'ensemble des réseaux sociaux qu'ils connaissent et/ou utilisent. Puis avec l'appui d'un débat à 6 coins, nous invitons les jeunes à se positionner et se questionner sur leur utilisation des réseaux sociaux : « Communiquer », « Suivre la vie des autres », « Partager sa vie », « S'intégrer », « Suivre les actualités », « Passer le temps ».

Dans un second temps, à l'aide de différents outils et supports (schémas, débats et création de contenu), nous abordons avec les élèves les mécanismes de transmission des messages et des contenus sur les réseaux sociaux ainsi que le fonctionnement des algorithmes sur internet. Le but est de faire comprendre que le numérique est autant réel que le monde qui nous entoure, que ce qui se passe dans le monde virtuel peut avoir un impact sur notre vie réelle. Enfin, nous les amènerons à réfléchir à la violence véhiculée sur les réseaux sociaux et au cyberharcèlement pouvant en résulter.

PROPOSÉ PAR :**LÉO LAGRANGE SUD OUEST 09**

Mouvement d'éducation populaire agissant dans le domaine des politiques enfance jeunesse.

COORDONNÉES :

4 bis, rue Paul Mesplé - 31100 TOULOUSE

07 49 01 62 30 - 07 69 87 13 83

Mail : camille.colin@leolagrange.orgmorgann.ribera@leolagrange.org - Site : leolagrange.org

**NOMBRE DE CLASSE(S)
PAR ACTION :**

Tout un niveau de classes

QUAND :

Temps scolaire et périscolaire

DURÉE :

Séance de 1 h

BESOINS :

Vidéoprojecteur, ordinateur et enceintes.

LIEUX :

DÉPARTEMENT

N.A.H. Non au harcèlement entre pairs

Décryptage de vidéos ou serious game pour comprendre les mécanismes du harcèlement/cyberharcèlement, ses conséquences, comprendre aussi l'influence du groupe, développer l'empathie, savoir comment réagir si on en est victime, responsabiliser les témoins. Rappel de la loi de non-assistance à personne en danger. Questionnement sur le ressenti des personnages en situation d'exclusion. Réflexion autour de la discrimination, du handicap et de l'égalité fille garçon.

DÉROULÉ :

INTERVENTION POUR TOUT UN NIVEAU DE CLASSES en accord avec le collège demandeur et les disponibilités des bénévoles. Lien avec le contexte de l'établissement - Projection de vidéos : décryptage, discussions/échanges, apport d'informations (lois, règles...) ou utilisation de logiciels propres à notre mutuelle (serious game) pour comprendre les mécanismes du harcèlement/cyberharcèlement, ses conséquences, l'influence du groupe, développer l'empathie, savoir comment réagir si on en est victime, responsabiliser les témoins.

Rappel de la loi de non-assistance à personne en danger.

Questionnement sur le ressenti des personnages en situation d'exclusion. Réflexion autour de la discrimination, du handicap et de l'égalité filles-garçons.

**PROPOSÉ PAR :****MAE SOLIDARITE 31**

Actions de prévention, de solidarité et de promotion des valeurs mutualistes.

COORDONNÉES :

55, rue Bayard - 31000 TOULOUSE

06 87 23 28 92 - Mail : dmae31@mae.fr - Site : mae.fr

**NOMBRE DE CLASSE(S)
PAR ACTION :**

0,5

QUAND :

Temps scolaire

DURÉE :Séance de 2h30
(dont 30 minutes d'accueil)**BESOINS :**

Le transport des élèves jusqu'à la Maison des Adolescents est à la charge du collège. Réservation directement auprès de la MDA, sous réserve de disponibilité.

LIEUX :

DÉPARTEMENT

Questions d'ados : les réseaux sociaux numériques

Thématique sur les réseaux sociaux : comprendre le fonctionnement des réseaux sociaux, la place qu'ils occupent dans notre société, développer sa culture générale, valoriser les compétences générées par l'utilisation des outils numériques. L'intervention se déroule sur site, à la MDA à Toulouse.

DÉROULÉ :

Travail en groupe de 15 jeunes.

Programmation annuelle de novembre 2023 à mai 2024.

Sur site, à la MDA.

PROPOSÉ PAR :**MAISON DÉPARTEMENTALE DES ADOLESCENTS 1**

Lieu d'évaluation et d'écoute pour les jeunes de 11 à 25 ans, les parents et les professionnels du secteur de la jeunesse. L'accueil est individuel ou familial, gratuit, l'anonymat peut être demandé. Premier contact par téléphone, accueil sans rendez-vous le mercredi après-midi. La MDA organise également des ateliers et des rencontres collectives thématiques à destination des jeunes, des parents et des professionnels (sur inscription).

COORDONNÉES :

16, rue Riquet - 31000 TOULOUSE

05 34 46 37 64 - Mail : maisondesadolescents31@cd31.fr

Site : haute-garonne.fr/service/la-maison-departementale-des-adolescents-md

**NOMBRE DE CLASSE(S)
PAR ACTION :**

0,5

QUAND :

Temps scolaire

DURÉE :Séance de 2h30
(dont 30 minutes d'accueil)**BESOINS :**

Le transport des élèves jusqu'à la Maison des Adolescents est à la charge du collège. Réservation directement auprès de la MDA, sous réserve de disponibilité.

LIEUX :

DÉPARTEMENT

Harcèlement et enjeux relationnels, violences quotidiennes, fatalité ? Banalité ? Normalité ?

Thématique sur le harcèlement scolaire : sensibiliser les jeunes sur les processus à l'œuvre dans une situation de harcèlement. Expliquer la législation et la responsabilité pénale de chacun. Donner un éclairage pour prévenir les différentes formes de violence, mobiliser les ressources. L'intervention se déroule sur site, à la MDA à Toulouse.

DÉROULÉ :

Travail en groupe de 15 jeunes.

Programmation annuelle de novembre 2023 à mai 2024.

Sur site, à la MDA.

PROPOSÉ PAR :**MAISON DÉPARTEMENTALE DES ADOLESCENTS**

Lieu d'évaluation et d'écoute pour les jeunes de 11 à 25 ans, les parents et les professionnels du secteur de la jeunesse. L'accueil est individuel ou familial, gratuit, l'anonymat peut être demandé. Premier contact par téléphone, accueil sans rendez-vous le mercredi après-midi. La MDA organise également des ateliers et des rencontres collectives thématiques à destination des jeunes, des parents et des professionnels (sur inscription).

COORDONNÉES :

16, rue Riquet - 31000 TOULOUSE

05 34 46 37 64 - Mail : maisondesadolescents31@cd31.fr

Site : haute-garonne.fr/service/la-maison-departementale-des-adolescents-mda



**NOMBRE DE CLASSE(S)
PAR ACTION :**

0,5

QUAND :

Temps scolaire et périscolaire

DURÉE :8 séances de 2h à raison
d'une par mois**BESOINS :**Salle de travail ;
vidéoprojecteur ;
matériel de dessin.**LIEUX :**

COLLÈGE DE CARBONNE

Prévention du harcèlement

Constituer un groupe d'ambassadeurs « Prévention et lutte contre le harcèlement scolaire » au sein du collège André Abbal à Carbonne (une douzaine d'élèves désignés par l'établissement et issus de tous les niveaux) et leur proposer des temps de sensibilisation à la question du harcèlement scolaire, des ateliers d'éducation aux médias pour aider à la définition et à la création de supports visuels sur la thématique (affiches, vidéos...), des séances de sensibilisation et d'information entre pairs. La finalité : la réalisation d'une production en lien avec le concours « Non au Harcèlement ».

DÉROULÉ :

8 séances seront proposées à raison d'une par mois. Toutefois, des séances supplémentaires pourront être programmées en fonction des besoins du projet. Les différentes étapes du parcours :

- Constitution du groupe
- Temps de sensibilisation à la question du harcèlement scolaire
- Ateliers de création du support visuel
- Séances de sensibilisation et d'information entre pairs
- Temps fort de présentation de la production finale aux autres élèves de l'établissement, aux familles et à l'équipe éducative.

PROPOSÉ PAR :**MJC CARBONNE**

La MJC de Carbonne créée en 1975 est une association d'Education Populaire régie par la loi de 1901, avec 4 domaines d'intervention : les clubs d'activités pour tous, l'animations locale, l'enfance et la jeunesse.

COORDONNÉES :

56, rue Lucien Cassagne 31390 CARBONNE
06 23 38 43 66 - Mail : coord@carbonne-mjc.fr



**NOMBRE DE CLASSE(S)
PAR ACTION :**

1

QUAND :

Temps scolaire

DURÉE :

Séance de 3h

BESOINS :

Salle de classe. A noter : un exemplaire du roman est offert à chaque collégien de la classe.

LIEUX :

DÉPARTEMENT

Harcèlement

Réflexion et échange pour faire émerger des pistes et créer les conditions d'un dialogue entre les jeunes confrontés directement ou non au harcèlement à partir de la lecture du roman « Sept ans plus tard » de Jean-Christophe Tixier. Définir la notion de harcèlement, identifier les acteurs (harceleurs, victime, témoins), ainsi que les différents motifs (relevant souvent de la sphère privée, intime, de la liberté individuelle...) et les conséquences (pour la victime et le groupe).

Mettre des mots sur des situations vécues ou observées par les jeunes au cours de leur scolarité, verbaliser les ressentis de chacun et les confronter, montrer que l'espace public doit permettre la coexistence des singularités.

DÉROULÉ :

Lecture individuelle de l'ouvrage par les élèves en amont de la rencontre. Pour l'efficacité de la préparation, chaque collégien disposera d'un exemplaire de l'ouvrage offert par l'association.

Au cours de l'intervention de l'auteur, construction d'un arbre thématique destiné à visualiser la complexité de la situation et à en identifier les enjeux.

Débat auteur/élèves, élèves/élèves permettant à chacun d'exprimer ses ressentis, son avis, ses doutes.

PROPOSÉ PAR :**TOULOUSE POLARS DU SUD**

Depuis 2009, organisation du Festival International des Littératures Policières à Toulouse : 60 auteurs invités, plus de 15000 visiteurs, plus de 120 animations littéraires en milieu scolaire, médiathèques et librairies dans toute la Région à l'occasion du festival et aussi durant toute l'année.

COORDONNÉES :

3, rue Georges Vivent - BP 73657 - 31036 TOULOUSE
06 32 11 54 64 - Mail : seguela.tps31@free.fr
Site : toulouse-polars-du-sud.com



**NOMBRE DE CLASSE(S)
PAR ACTION :**

1

QUAND :

Temps périscolaire

DURÉE :

/

BESOINS :

/

LIEUX :24 COLLÈGES
PRÉ-SÉLECTIONNÉS

Les Jeunes engagés contre le harcèlement scolaire

Dans chaque collège partenaire, un trinôme de volontaires en service civique interviendra une journée par semaine sur la pause méridienne afin de :

- Favoriser le climat scolaire, la citoyenneté et le vivre-ensemble
- Être repéré des élèves et repérer les situations problématiques durant les pauses méridiennes
- Inculquer le respect des différences et la tolérance afin de favoriser l'inclusion et d'éviter les situations de harcèlement
- Donner aux jeunes les informations nécessaires en matière de harcèlement et leur permettre d'acquérir les bons réflexes pour repérer les situations et en parler.

DÉROULÉ :

Durant les pauses méridiennes, deux types d'interventions peuvent être proposées en fonction des envies et des besoins de chaque établissement. Les actions menées sur les établissements sont des actions concrètes, de proximité, sans jugement, participatives et positives :

- 1-** Des permanences citoyennes avec des activités, animations proposées en lien avec l'établissement. Les actions proposées permettent de mobiliser l'esprit d'initiative et d'engagement, de sensibiliser au respect des règles et des autres... et de mettre en œuvre des actions concrètes (journal du collège, ateliers de prévention, ciné débats, etc...)
- 2-** La création d'un projet tout au long de l'année avec les élèves qui seraient acteurs au sein de l'établissement (expositions, courts-métrages, jeux...) et dont l'objectif est de proposer aux élèves un espace de construction autour du climat scolaire pour renforcer leur pouvoir d'agir en citoyen éclairé des principes qui entourent les questions de harcèlement

PROPOSÉ PAR :**UNIS-CITÉ**

Notre vocation est d'organiser et promouvoir le service civique des jeunes afin de contribuer à l'émergence d'une société d'individus responsables, solidaires et respectueux des différences.

COORDONNÉES :

21, boulevard Ney - 75018 PARIS
06 63 39 88 14 - Mail : ecomba@uniscite.fr





Renseignements

LutteContreHarcelement@cd31.fr
05 34 33 38 92 / 05 34 33 38 93
haute-garonne.fr